

# COMMENT S'APPUYER SUR LES RESSOURCES D'UN TERRITOIRE POUR REpondre AUX ORIENTATIONS DES PROGRAMMES SCOLAIRES EN MATIERE D'ÉDUCATION AU DEVELOPPEMENT DURABLE

## I. Les textes Education Nationale en matière d'EDD.

- 1) **2004** :
  - ⇒ généralisation de l'EDD / plan triennal intégré dans les programmes (SVT, sciences physiques, inter-disciplinarité...)
  - ⇒ Projets construits avec l'appui des ressources locales ( parfois à dimension européenne)
- 2) **2007/2010** : 2<sup>nd</sup> plan triennal (circulaire du 29/03/2007)
  - ⇒ L'EDD inscrit dans les programmes (socle commun des connaissances et des compétences)
  - ⇒ 3 axes :
    - impact sur l'environnement
    - responsabilité face à l'environnement, au monde vivant, à la santé
    - comprendre l'unité et la complexité du monde

L'approche co-disciplinaire est renforcée, les thématiques plus ouvertes notamment l'aménagement et le développement des territoires.

### 3) Objectifs et démarches

- ◇ multiplier les démarches globales
- ◇ impulser des dynamiques d'établissements éco-responsables
- ◇ impulser des dynamiques d'établissements en démarche d'Agenda 21 en partenariat avec :
  - Collectivités territoriales
  - Parcs Naturels Régionaux
  - Syndicats mixtes
  - Collectif Régional d'Education à l'Environnement

## II. Démarches partenariales mises en place en Auvergne :

- ◇ Définition académique des modalités de partenariat
- ◇ Groupe de pilotage académique mixte
- ◇ Dans le cadre de ce partenariat très élargi, l'Académie s'est attachée à multiplier des sites pédagogiques ressources en EDD et à développer des projets fédérateurs à l'échelle des territoires :
  - Marquages Parcs avec Direction de la Jeunesse et des Sports et l'Education Nationale
  - Création d'une école des sciences (SMADC)
  - Espaces pédagogiques forestiers avec ONF (Boisgrand) et La Comté (Conseil Général)
  - Parcours d'orientation à thèmes (Chadieu, Aubusson d'Auvergne ... Volvic)

- Projets fédérateurs à l'échelle d'un territoire autour de thématiques (eau, énergie, patrimoine...) pour écoles, collèges, lycées.
- Opération Maîtrise de l'Energie à l'échelle de la Ville de Clermont-Ferrand (ADHUME...)
- Création d'outils pédagogiques à destination des écoles (LPO, Loire Nature..., prestataires au sein des territoires / cahiers pédagogiques, fiches de visite ...)
- Développement de partenariats (Vulcania / FNSEA / Chambre d'Agriculture)
- Partenariats institutionnels (DIREN, ADEME, DRAF...)
- Fermes pédagogiques (agriculture bio, visites, productions...)
- Journées découverte (CPIE) etc...

### III. Formation des personnels enseignants

#### ✧ IUFM :

- ◇ En formation initiale (PE, PLC) ; ces sites constituent des terrains d'expérimentation sous l'impulsion des Professeurs d'IUFM
- ◇ En formation continue, des actions de formation sont proposées sur site afin de découvrir et exploiter l'ensemble de ces ressources ancrées dans les territoires.

#### ✧ Les Universités :

- ◇ Participation des étudiants de Physique, Chimie, Biologie, géologie à la mise en place et à l'accompagnement scientifique des espaces pédagogiques.



Cette démarche participative autour de l'Education au développement Durable réunit tous les acteurs impliqués sur un territoire et participe à développer l'attractivité et l'identité territoriale.

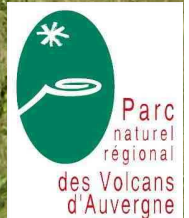
*Cette approche partenariale et collaborative constitue un vecteur d'aménagement éducatif du territoire et s'inscrit dans le cadre des orientations ministérielles en matière d'Education. Incontestablement, l'attractivité du territoire en est renforcée par l'ouverture au monde et l'identité locale prend tout son sens. Cette démarche a toute sa place dans la dynamique de " Rendez-vous 21 "*



**Séminaire préparatoire de Bocagnano  
« le Développement durable facteur d'attractivité territoriale:  
démarches participatives et pratiques éducatives »  
7- 8 décembre 2007**

**La démarche de marquage sur le  
Parc Naturel Régional  
des Volcans d'Auvergne**

**Ghislaine Pradel**



# L'outil Marque Parc

1. Qu'est-ce que la Marque Parc ?
2. Processus d'attribution
3. Matérialisation des marquages

1. Qu'est ce que la  
Marque Parc ?

# Qu'est-ce que la Marque Parc ?

- ◆ Une Marque collective, déposée à l'INPI, propriété du MEDAD
- ◆ Déclinée pour chaque PNR, qui en assure la gestion sur son territoire
- ◆ S'applique à des produits, mais aussi des services et des savoirs faire
- ◆ Se rapporte à 3 valeurs :
  - Lien au territoire
  - Environnement préservé et valorisé
  - Dimension humaine

# Qu'est-ce que la Marque Parc ?

- ◆ 150 produits, services ou savoirs faire marqués en France (juin 2007)
- ◆ 5 types de produits marqués sur le Parc des Volcans :
  - La liqueur de gentiane Avèze
  - Le miel (4 apiculteurs)
  - La viande Salers (37 éleveurs)
  - Les pâtisseries traditionnelles (10 boulangers- pâtissiers ou agriculteurs)
  - Les racines de Gentiane (1 producteur)
- ◆ 3 types de prestations :
  - Les gîtes Panda (20 propriétaires)
  - Les Relais du Parc (11 restaurateurs)
  - Les prestations pédagogiques (8 prestataires)

# Qu'est-ce que la Marque Parc ?

## ◆ Objectifs de la Marque :

- La Marque = un outil de développement :
  - ◆ Formalise une relation avec des acteurs locaux
  - ◆ Apporte une **plus value** aux prestataires de la marque, grâce à une identification territoriale forte et à l'image « Parc Naturel »
- Effectuer une **mise en réseau** des produits, services, savoirs faire marqués Parc et assurer une **communication nationale**
- Développer les marquages « Parc des Volcans », afin de présenter un panel complet de produits, services ...marqués → impact plus cohérent et plus fort en terme de **communication locale**

## 2. Processus d'Attribution de la Marque

# Processus d'attribution

Viande Bovine  
Salers :

2002, Coop Pays  
Gentiane

**Intérêt d'un groupe de producteurs pour la Marque**



**Constitution d'un groupe de travail (éleveurs +  
techniciens), chargé d'élaborer :**

- **une Convention d'Utilisation : précise les engagements de chacun (démarche contractuelle)**
- **une Charte de la Marque relative au produit ou service : fixe les conditions à respecter par le producteur**

Avril 2003 à Mars 2004

Groupe de travail



**Validation de ces documents par la Commission  
Marque de la fédération Nationale des Parcs**

9 Mars 2004

# Processus d'attribution

**Demande écrite du producteur au Président du Parc**



**Audit sur l'exploitation :**

**Adéquation entre la Charte de la Marque et le système d'élevage**

**Mai et Juin 2004**



**Rapport d'audit examiné par le groupe de travail**

**⇒ 1ère validation, si avis positif :**

**Fin Juin 2004**



**Proposé au Bureau du Parc pour validation définitive**


**Septembre 2004**



**Attribution de la Marque à l'éleveur pour une durée de 3 ans → signature de la convention d'utilisation**

**Octobre 2004**

# 4. Matérialisation du marquage

The background is a solid teal color. At the bottom right, there is a stylized silhouette of a mountain range in a slightly darker shade of teal.

Apposition  
de ce logo  
sur le  
produit :



*Produit  
du*

Parc  
naturel  
régional

des Volcans  
d'Auvergne

# Conclusion

## La Marque Parc : un outil de développement durable

### *Volet économique:*

Valorisation de produits  
caractéristiques d'un territoire

### *Volet environnemental:*

Sensibilisation à des  
thématiques  
environnementales

### *Volet social :*

Travail en réseau  
Rencontre des consommateurs